



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Construction d'un centre polyvalent à Cité Senghor (Commune de Thiès)

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Léo Lagrange Solidarité Sénégal

Localisation du projet : Quartier Cité Senghor, Commune de Thiès

Coût total du projet : 39.087.348 FCFA

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement :
27.120.258 FCFA**

Titre du projet : Construction du centre polyvalent de Cité Senghor

Eléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Fédération Léo Lagrange Solidarité Sénégal
Principaux interlocuteurs pour le projet : Lamine KANE, Président
Adresse : Villa n° 24 HLM Hann Mariste, BP. 7556 Dakar, Sénégal

Téléphone : 832 50 33 / 553 45 24

Télécopie :

Adresse électronique : lammody2004@hotmail.com

Date de création / forme juridique: 21 février 2002, Association déclarée sous le numéro 10821/MINT/DAGAT/DELLAS

Références bancaires: CBAO compte n°01201 20136400572 10

Domaines d'intervention

Léo Lagrange Solidarité Sénégal (LLSS) intervient dans les domaines suivants :

- l'éducation populaire pour le développement de la citoyenneté et de la vie démocratique, particulièrement par la vie associative ;
- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- l'organisation et la pratique d'activités artistiques, socio-éducatives, culturelles et sportives ;
- l'organisation de voyages, échanges, stages et séjours au Sénégal et à l'étranger.

Léo Lagrange Solidarité Sénégal met à la disposition des collectivités locales et des associations des personnes ressources professionnalisées, s'appuyant sur un réseau de savoir faire et d'expériences au Sénégal, en Afrique (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Gabon, Cameroun) et en France (Fédération nationale Léo Lagrange).

Depuis 2001, LLSS a organisé, en relation avec la Fédération nationale Léo Lagrange de France (FNLL) 11 chantiers de jeunes à Thiès, Thiaroye, Sébikotane, Fatick, Kaolack, Goudiri, Darou Mousty, Thillé Boubacar et Podor. Pour l'année 2006, 3 chantiers sont prévus à Bassire (Bignona), Thiaroye et Thiès.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, deux activités importantes ont été réalisées :

- juillet 2002 : session de formation de moniteurs de collectivités éducatives au profit de 45 jeunes issus des organisations de jeunesse ;
- juillet 2004 : formation de 24 jeunes acteurs associatifs dans les techniques d'élaboration, de gestion et de suivi de projets.

Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :

1. Etat du Sénégal : octroi d'un terrain d'une contenance de 1400 m² d'une valeur estimée à 14.000.000 FCFA.
2. Fédération nationale Léo Lagrange France (FNLL) : appui technique et financier.
3. Fondation Jean Jaurès : financement de l'atelier de formation de 24 jeunes en juillet 2004

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines :

Léo Lagrange est une fédération qui regroupe une vingtaine d'associations. Elle est administrée par un Bureau exécutif et un Conseil d'administration.

Elle s'appuie sur des personnes ressources professionnalisées (quatre). Celles-ci interviennent en rapport avec le bureau dans l'animation des activités, la préparation, l'organisation et le suivi des chantiers, l'organisation des séminaires de formation, etc.

- Ressources financières :

Le budget est alimenté par les contributions des associations membres et par l'appui de la Fédération Nationale Léo Lagrange pour la prise en charge des personnes ressources professionnalisées (animateurs).

Budget 2004 : 900 000 FCFA

Budget 2005 : 2 500 000 FCFA (prise en charge des personnes professionnalisées).

Budget prévisionnel 2006 : 3 250 000 FCFA. Son augmentation s'explique par le projet d'aménagement d'un siège plus fonctionnel pour la fédération.

- Moyens matériels et logistiques :

Léo Lagrange n'a pas de moyens matériels et logistiques propres. Elle s'appuie pour ses diverses activités sur les ressources dont disposent certaines de ses associations membres ou de ses responsables : elle utilise par exemple les ordinateurs de l'association And Defar Thiaroye (pour des besoins de formation par exemple) et les véhicules de certains responsables.

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

Fédération nationale Léo Lagrange France

Principaux interlocuteurs pour le projet : Mme Coumba Traoré

Adresse : 153, Avenue Jean Lolive 93 695 Pantin, France

Téléphone : +33 6 30 494 239

Télécopie : +33 1 48 10 65 66

Adresse électronique : coumba.traore@leolagrange.org

Domaines d'intervention :

La Fédération nationale Léo Lagrange, créée en 1950, intervient dans les domaines de l'éducation populaire et de la formation. Elle organise, au profit de l'Etat et des collectivités territoriales françaises, des chantiers de jeunes dont sont bénéficiaires des pays comme le Sénégal. Elle intervient auprès de ces collectivités et joue un rôle de prestataire de services dans divers domaines, comme les jumelages coopérations. La Fédération nationale a fortement contribué à la mise en place d'un réseau africain d'associations poursuivant les mêmes objectifs. Elle appuie celles-ci dans l'organisation de chantiers, la formation des personnes ressources, etc., et met à leur disposition, en cas de besoin, des volontaires.

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :

C'est par le biais des chantiers de jeunes (cinq au total) que les travaux de gros œuvre du centre polyvalent et la clôture du terrain ont été engagés. Ces chantiers ont été proposés par Léo Lagrange Solidarité Sénégal.

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ

Cité Senghor est un quartier suburbain de la commune de Thiès. Peuplé d'une vingtaine de milliers d'habitants, il est caractérisé par un faible niveau de revenus des populations et par l'absence d'équipements collectifs. Le manque d'instruction et le chômage y sévissent, les principales victimes sont les jeunes et les femmes. Cité Senghor est aujourd'hui un exemple type de quartier suburbain fortement imprégné de ruralité.

Mais c'est précisément pour ne pas se laisser vaincre par la fatalité que les populations se sont organisées en 1996 dans le cadre d'un Comité de quartier, regroupant les jeunes, les femmes, les adultes, les personnes ressources, etc. Ainsi, au départ, c'est le Comité de quartier de Cité Senghor qui a porté le projet. Celui-ci a été initié en 1997, à la suite d'un forum organisé par le Comité de quartier et présidé par le Ministre de la Ville, en présence du maire de Thiès, des conseillers municipaux et des partenaires de l'association. Le diagnostic établi a alors souligné l'absence de structure de rencontres, d'échanges et de formation. Le plan d'action du quartier a été validé et c'est à la suite de cette rencontre que l'Etat a octroyé un terrain de 1400m² pour le projet.

Au départ, il était prévu de construire une maison de quartier, mais suite à la création en 2001 de la Fédération Léo Lagrange Solidarité Sénégal dont le Comité de quartier est membre fondateur, le projet a évolué. Porté par la Fédération à la demande du Comité de quartier, le projet est devenu celui de la construction d'un centre polyvalent. C'est dans ce cadre que 5 chantiers de jeunes ont été organisés et ont permis de réaliser l'essentiel des travaux du mur de clôture et du gros œuvre. Deux chantiers ont été financés par l'Institut de Formation Rhône-Alpes (IFRA) et les trois autres par la Ville de Paris dans le cadre du Programme Parisien de chantier de Solidarité internationale.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

Les populations de Cité Senghor, mais également celles des quartiers suburbains voisins, sont confrontés à de graves problèmes : absence d'équipements et de structures de formation aussi bien pour les jeunes que les femmes. Dans un contexte de pauvreté, cela a contribué à accentuer les problèmes d'analphabétisme, de formation et d'emploi. Il en résulte des conséquences comme la délinquance, la prostitution, l'insécurité.

Un tel projet devra contribuer à :

- doter le quartier, voire la ville, d'une structure de formation, d'animation et de rencontre ;
- former des jeunes et des femmes dans les domaines ci-après : alphabétisation en langues nationales et en français, éducation à la citoyenneté, formation dans les secteurs porteurs de l'artisanat, formation dans les NTIC, initiation aux activités artistiques ;
- être doté en services de proximité (accès à internet, saisie information, télécabine, etc.).

1.3- Identification des bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires seront les jeunes et les femmes de Cité Senghor, mais également des quartiers voisins de Hersent, Diameguène, Keur Ablaye Niakhitt, Silmang, Cité Lamy et Darou Salam situés entre 750 et 1500 mètres de distance, soit une population totale de près de 85 000 habitants (28% de la population de la commune). 1000 jeunes de 13 à 28 ans et 1000 femmes de ces quartiers seront les bénéficiaires directs de ce centre.

Dans la mesure où un tel centre est unique dans toute la commune, il ne manquera pas d'exercer une certaine attractivité au-delà des quartiers ciblés. Le centre n'est ni un foyer de la femme, ni une maison des jeunes, mais un équipement pour toutes les populations du quartier, et donc un espace de rencontres intergénérationnelles.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet

Doter le quartier, voire la ville, d'une structure de rencontre, d'animation et de formation dans les domaines de l'alphabétisation en langues nationales et en français, de l'éducation à la citoyenneté, de la formation dans les secteurs porteurs de l'artisanat, des NTIC et des activités artistiques.

2.2- Objectifs spécifiques du projet

OS1. Construction d'un centre polyvalent de 210 m²

- réalisation des gros œuvres ;
- réalisation de la fosse septique et du regard ;
- réalisation de la menuiserie, de l'étanchéité, de la charpente et du couvert ;
- réalisation du carrelage ;
- réalisation du faux plafond ;
- réalisation de la peinture ;
- réalisation de la plomberie ;
- réalisation de l'électricité ;
- réalisation du mur de clôture.

OS2. Activités du centre

- création d'un cadre de socialisation ;
- lutte contre l'analphabétisme ;
- insertion socioprofessionnelle des jeunes et femmes ;
- lutte contre la pauvreté ;
- lutte contre l'émigration clandestine.

2.3- Résultats attendus du projet

OS1. Construction du centre polyvalent

Un centre polyvalent fonctionnel est construit et équipé.

OS2. Activités du centre

- Raffermissement des liens entre les populations du quartier ;
- 120 personnes sont alphabétisées chaque année ;
- 120 personnes sont formées en teinture chaque année ;
- 20 personnes sont formées en couture/confection chaque année ;
- 60 personnes sont formées en technique de transformation des produits alimentaires chaque année ;
- 20 personnes sont formées en plomberie chaque année ;
- 20 personnes sont formées en carrelage chaque année ;
- 10 charpentiers sont formés chaque année.

2.4- Indicateurs de résultat du projet

OS1. Construction du centre polyvalent

En ce qui concerne les bâtiments, l'indicateur de résultat sera le certificat de conformité établi par les services techniques compétents. Les travaux seront réceptionnés par les autorités.

OS2. Activités du centre

Les rapports d'activités annuels du Directeur du centre, soumis à l'approbation du conseil de gestion, donneront l'état des activités réalisées chaque année. Après approbation par le comité de gestion, ce rapport sera envoyé aux partenaires du centre.

2.5- Description des activités prévues

OS1. Construction du centre polyvalent

- réaliser les gros œuvres ;
- réaliser la fosse septique et le regard ;
- réaliser la menuiserie, l'étanchéité, la charpente et le couvert ;
- réaliser le carrelage ;
- réaliser le faux plafond ;
- réaliser la peinture ;
- réaliser la plomberie ;
- réaliser l'électricité ;
- réaliser le mur de clôture.

Equipement du centre polyvalent

- acheter 30 tables, 200 chaises, 3 tableaux ;
- acheter du matériel de sonorisation
- acheter du petit matériel de formation (plomberie, teinture, charpente, carrelage, transformation de produits alimentaires...)
- acheter 10 machines à coudre
- acheter 2 ordinateurs, 1 imprimante, 1 photocopieuse
- acheter du petit matériel de bureau.

OS2. Activités du centre

- développer des modules de formation en alphabétisation ;
- développer des modules de formation en teinture ;
- développer des modules de formation en couture/confection ;
- développer des modules de formation en technique de transformation des produits alimentaires ;
- développer des modules de formation en plomberie ;
- développer des modules de formation en carrelage ;
- développer des modules de formation en charpente.

Les choix des filières de formation ont porté sur des secteurs porteurs, mais le centre pourra développer d'autres filières.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

OS1. Construction du centre polyvalent

Il sera mis en place un comité de suivi du chantier présidé par un représentant du maire, un représentant de Léo Lagrange Solidarité Sénégal, un représentant du service de l'Urbanisme, un représentant du Comité de quartier de Cité Senghor, un représentant du Fonds Social de Développement. Le comité élaborera un document d'appel d'offres ou d'appel à candidature pour les entreprises intéressées. Il procédera au choix de l'entreprise chargée de réaliser les travaux.

Ce comité tiendra une réunion de chantier hebdomadaire, et mettra à disposition du projet et pour toute sa durée, 10 jeunes qui vont participer aux travaux.

L'ensemble des bâtiments et des équipements sont la propriété du Comité de Quartier de Cité Senghor.

OS2. Activités du centre

Un comité de gestion sera mis en place. Présidé par le représentant du Maire, ce comité regroupe un représentant de Léo Lagrange Solidarité Sénégal, un représentant du Comité de quartier de Cité Senghor, un représentant de l'Inspection d'Académie, un représentant de la

Chambre des Métiers de la Région de Thiès, un représentant du service de l'Artisanat et un représentant du service du Développement Social.

Un Volontaire du Progrès assurera le secrétariat du comité de gestion et la direction du centre. Il sera assisté par un personnel composé d'un ou une assistant(e), un gardien, une femme de ménage. Ce personnel sera pris en charge grâce aux recettes des activités du centre (voir en annexe le budget de fonctionnement prévisionnel du centre).

2.7- Chronogramme d'exécution du projet

Activités	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 24
Construction				
Alphabétisation	
Teinture		
Couture/confection					
Transformation des produits alimentaires		
Plomberie								
Carrelage					
Charpente					

2.8- Agrément des autorités locales

Validation du projet par la Mairie de Thiès (lettre du 09/06/06).

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

La conduite de ce projet va nécessiter la supervision des travaux par le comité de suivi, appuyé techniquement par les services techniques compétents (service de l'urbanisme, services techniques municipaux). Ce comité va assurer le contrôle technique de chaque phase et donner son quitus le cas échéant.

3.2- Evaluation du projet

A la fin des travaux, le comité de suivi adressera au bailleur un rapport d'évaluation comportant une partie technique et une partie financière. Ce dernier peut, à tout moment pendant la construction, procéder à l'évaluation du projet.

En plus des réunions de chantier hebdomadaires, il sera procédé à une évaluation à mi-parcours.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Léo Lagrange Solidarité Sénégal et le Comité de quartier de Cité Senghor fourniront les personnes ressources nécessaires. Un Volontaire du Progrès sera mis à la disposition du centre pour une période de trois ans. La formation des personnels chargés de la gestion du centre sera assurée par la Fédération Nationale Léo Lagrange. La commune de Thiès contribuera à la dotation en équipement et au fonctionnement du centre.

Un comité de gestion présidé par un représentant du maire sera mis en place. Il aura en charge la définition du programme ainsi que le suivi et le contrôle de la mise en œuvre et la gestion du patrimoine (locaux, matériel).

4- Schéma de financement

4.1- Budget global du projet : 39.087.348 FCFA

Budget global du projet

Rubrique budgétaire	Mode de calcul	Coût total en F CFA	Source de financement		
			Léo Lagrange	Bénéficiaires	FSD
Construction					
Gros œuvre		12 178 852	7 837 210		4 341 642
Fosse septique et regard		875 000			875 000
Menuiserie		1 882 000		422 000	1 460 000
Etanchéité		3 873 120		120 000	3 753 120
Couverture charpente		747 000			747 000
Carrelage		3 014 016		225 000	2 789 016
Faux plafond		418 000			418 000
Peinture		2 132 606			2 132 606
Plomberie		1 282 000		180 000	1 102 000
Electricité		1 740 100		150 000	1 590 100
Sous-total Construction		28 142 694	7 837 210	1 097 000	19 208 484
Mur de clôture		4 479 654	3 032 880		1 446 774
Equipement					
Tables	30*25000	750 000			750 000
Chaises	200*4000	800 000			800 000
Tableaux	3*25 000	75 000			75 000
Sonorisation	forfait	450 000			450 000
Petit matériel	Forfait	300 000			300 000
Machines à coudre	10*150 000	1 500 000			1 500 000
Ordinateurs	2*600 000	1 200 000			1 200 000
Imprimante	90 000	90 000			90 000
Photocopieuse	800 000	800 000			800 000
Petit matériel bureau	forfait	500 000			500 000
Sous-total Equipement		6 465 000			6 465 000
TOTAL		39 087 348	10 870 090	1 097 000	27 120 258

ANNEXE - BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES

Dépenses	mensuelles	durée en mois	Total
Personnel			
Directeur*			
Assistant	50 000	36	1 800 000 F
Femme de ménage	25 000	36	900 000 F
Gardien	30 000	36	1 080 000 F
Sous total Personnel			3 780 000 F
Formateurs	165 000	36	5 940 000 F
Charges			
Electricité	35 000	36	1 260 000 F
Téléphone	25 000	36	900 000 F
Eau	15 000	36	540 000 F
Abon. ADSL	19 500	36	702 000 F
Sous total Charges			3 402 000 F
Entretien des locaux		36	750 000 F
Total Général			13 872 000 F

Le directeur du centre sera un Volontaire du Progrès dont la rémunération sera prise en charge par l'AFVP.

RECETTES

Désignation	montant unitaire	nombre/an	nombre d'années	montant global
Frais d'inscription				
Alphabétisation	1000	120	3	360000
Teinture	1000	120	3	360000
couture confection	1000	20	3	60000
transformation P A	1000	120	3	360000
Plomberie	1000	20	3	60000
Carrelage	1000	20	3	60000
Charpente	1000	10	3	30000
Total inscription				1290000
Frais de scolarité				
Alphabétisation	1000	120	3	360000
Teinture	1000	120	3	360000
couture confection	5000	20	3	300000
transformation P A	1000	120	3	360000
Plomberie	2500	20	3	150000
Carrelage	2500	20	3	150000
Charpente	2500	10	3	75000
Frais de scolarité				1755000
location salle	25000	70	3	5250000
Prestation de services du centre	2 000 000	1	3	6000000
Total				14295000